

Image not found or type unknown



imposition revenus locatif

Par **pion**, le **04/03/2010** à **21:02**

Bonjour,

Je souhaiterais connaître de manière concrète ce qui est déductible des revenus locatifs. Il existe le régime micro foncier, et l'autre régime au réel. Dans le régime au réel, j'ai du mal à lister de manière exhaustive et certaine ce qui est déductible : la taxe foncière, le salaire du gardien, les frais de gestion, mais quels sont les autres frais, les intérêts de l'emprunt immobilier?, les frais de syndic?

Merci d'avance pour votre réponse.

Melle Pion